

Madame, Monsieur,

Le réseau d'eau potable du SIECCAO connaît depuis de nombreuses années un nombre de fuites en augmentation, qui conduisent à des désagréments pour les usagers, des dégradations des voiries, mais aussi des pertes d'eau considérables et préjudiciables dans un contexte de protection de la ressource en eau.

Ces fuites sont en partie dues au produit de traitement utilisé par le SIECCAO pour désinfecter son eau, le dioxyde de chlore, qui dégrade les canalisations d'eau potable.

Dans ce contexte, le SIECCAO a décidé de changer le mode de désinfection de son eau potable, et de recourir désormais au chlore gazeux, procédé classique et le plus utilisé en France et dans le monde.

Ce changement de mode de désinfection se fera sans conséquence pour l'usager. En termes de qualité sanitaire, l'eau du SIECCAO sera toujours conforme aux exigences légales. En outre, et dès lors que plusieurs points d'injection de chlore sont prévus sur le réseau, la concentration en chlore introduite à chaque point de chloration sera relativement faible, de sorte qu'aucune gêne ne devrait se faire sentir.

Mes meilleures salutations.

Monsieur Claude Krieguer, Président du SIECCAO

